

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

■ Séance du 9 décembre 2011

Présentation du rapport d'activité 2010 du délégataire de Service Public pour la desserte maritime de l'Archipel du Frioul à Marseille

La Société Frioul If Express a remis son rapport annuel 2010 relatif à l'exploitation de la ligne maritime du Frioul. Celui-ci se décompose en deux parties ci-après exposées.

BILAN TECHNIQUE

I/ Une offre de service stable et améliorée :

L'année 2010 a été très semblable en exploitation à l'année 2009 avec un nombre de rotations sensiblement identiques : les trois navires ont réalisé 5959 rotations contre 5972 en 2009. Cependant, à la demande de la Communauté Urbaine des rotations supplémentaires ont été instaurées en soirées les weekends d'avril à juillet, ainsi qu'une rotation de retour le soir en novembre et décembre, permettant d'améliorer les conditions de retour des résidents de l'île.

Les suppressions de services pour causes de mer ont porté sur 100 rotations, les suppressions de services pour avaries et pannes sur 5 rotations, grèves et absences de personnels sur 3 rotations, manifestations 33 soit un total de 141 services non assurés, en légère augmentation par rapport à 2009 (2,5% comparé à 1,7%).

Le nombre de jour ou la desserte du Château d'If n'a pu être effectuée s'élève à 205 contre 118.5 en 2009. Cette très forte augmentation s'explique par la suppression de la desserte du château d'If pour cause de travaux de confortement du quai nord à partir du 13 septembre 2010.

II/ Prise en compte de la gestion de la future gare maritime :

La communauté urbaine Marseille Provence Métropole a décidé d'améliorer les conditions d'attente sur l'île du Frioul, pour les résidents, les plaisanciers et les touristes, par la mise en place d'une gare maritime. La livraison de cette gare est prévue à la fin du premier semestre 2011.

Afin d'anticiper les conditions de gestion de cette gare, MPM a passé un avenant au contrat de DSP afin de confier au délégataire le gardiennage (chaque année du 1^{er} Mai au 30 Septembre), l'entretien courant, le nettoyage et l'approvisionnement en consommables.

Les coûts engendrés (89 950 euros valeur de base contrat) seront intégrés à la contribution financière à compter de janvier 2012. En 2011, ils feront l'objet d'une facturation à part, au prorata du nombre de mois d'ouverture de la gare maritime.

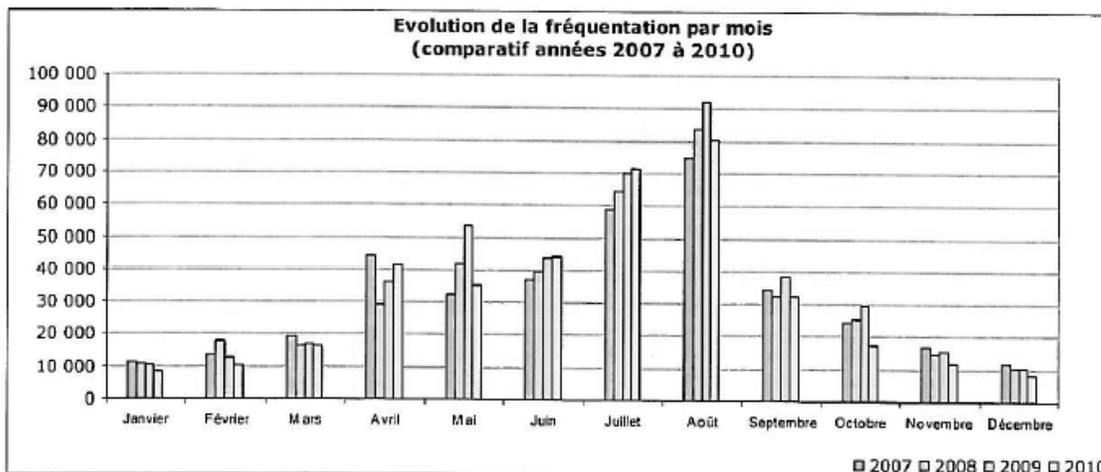
III/ Une fréquentation en baisse :

La fréquentation a connu baisse de 12 % par rapport à 2009.

En 2010, 377 040 voyages ont été effectués contre 429 035 voyages en 2009 et 385 066 en 2008.

Cet écart significatif entre les deux années résulte de plusieurs facteurs :

- la fermeture du château d'If à partir du mois de septembre en raison de travaux sur le quai d'embarquement réalisés par les services de l'Etat,
- Des conditions météorologiques beaucoup moins favorables qu'en 2009



BILAN FINANCIER

I/ Stabilisation des compensations tarifaires :

Pour l'année 2010, les compensations tarifaires sont de 186 141 € HT à comparer à 185 647 € en 2009. Ces compensations correspondant à l'usage des résidents, plaisanciers et scolaires sont identiques d'une année à l'autre.

II/ Des résultats d'exploitation en baisse

Les recettes issues de la vente des titres sont de 2 920 536 € HT en 2010, à comparer aux 3 402 022 € de 2009, en baisse de 14%. Pour mémoire une hausse de 12% avait été constatée entre 2008 et 2009. Ces résultats commerciaux en régression sont imputables à la baisse de fréquentation et plus particulièrement à une diminution de la clientèle touristique.

La recette prévisionnelle commerciale indiquée dans le compte d'exploitation s'élevait pour 2010 à 2 952 849 €. Les recettes réelles sont de 2 920 537 € soit une différence de moins de 1%.

Conformément à l'article 25 de la convention cette perte de 32 000 € environ est à la charge exclusive du délégataire.